

**PROCÈS-VERBAUX
D'UNE ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
DE VAL RITA-HARTY
LE 25 FÉVRIER 2021 À 19H
DANS LA SALLE DU CONSEIL**

PRÉSENCES : Johanne Baril – Maire
 Carole Lessard – Conseillère
 Alain Tremblay – Conseiller
 Roger Lachance – Conseiller
 Angèle Beauvais – Conseillère

EMPLOYÉS PRÉSENTS : Eric Bizier – Greffier

AUTRES PRÉSENCES : Aucune

A. APPEL À L'ORDRE, MOT D'OUVERTURE ET PRÉSENCE à 19h

B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉE PAR : Alain Tremblay

RÉS.#044-21

APPUYÉE PAR : Roger Lachance

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec l'ajout suivant :

- *Item E. Achat d'un ordinateur personnel pour le Maire.*

ADOPTÉE

C. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊT PÉCUNIAIRE ET GÉNÉRAL

Aucun déclaré.

D. HUIS CLOS

PROPOSÉE PAR : Angèle Beauvais

RÉS.#045-21

APPUYÉE PAR : Alain Tremblay

La réunion se poursuivra à huis clos à 19h07, comme prévu à la section 239 (2.b) pour une question comportant des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée, y compris des employés de la municipalité ou du conseil local pour le sujet suivant :

ADOPTÉE

E. RAPPORT DU HUIS CLOS

Le conseil quitte le huis clos à 19h42 avec les résolutions suivantes :

RÉS.#C025-21 Adoption de l'ordre du jour

RÉS.#C026-21 Adoption du contrat d'emploi tel que présenté

RÉS.#C027-21 Offre d'emploi pour DG

RÉS.#C028-21 Clôture de la session huis clos

F. ACHAT D'UN ORDINATEUR PERSONNEL POUR LE MAIRE

Suite à un accident où des fichiers personnels ont été partagés avec le membre du conseil, une discussion a suivi sur l'obtention d'un ordinateur personnel pour le maire. Les membres du conseil ont déterminé que ceci est la meilleure solution pour éviter un accident similaire dans le futur.

Le greffier est responsable de procurer un ordinateur personnel pour le maire. À suivre

G. CLÔTURE

PROPOSÉE PAR : Alain Tremblay

RÉS.#046-21

APPUYÉE PAR : Carole Lessard

Que la séance soit levée à 19h45

ADOPTÉE



Johanne Baril
Maire



Eric Bizier
Greffier